

la presque ile-

Pleubian

Un nouveau président pour les plaisanciers

« Exprimez-vous ! », c'est en substance ce qu'a réclamé le président de l'association des pêcheurs plaisanciers lors de l'assemblée générale.

C'est en présence du Conseiller Général Yves Le Roux, du Maire Loïc Mahé, des adjoints, Gilbert Le Briand, Monique Parlouer et Véronique Corlouer et du Président du Club Nautique de Tréguier que l'Association des Pêcheurs Plaisanciers a tenu son assemblée générale samedi. L'association compte 189 adhérents, dont 128 adhèrent également à la FNPP (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers). A noter qu'à partir de 2011, l'adhésion à la FNPP sera obligatoire pour tous les adhérents. Toutes les manifestations prévues pour 2010 ont eu lieu, malgré des conditions climatiques pas toujours évidentes. Le Président, Jo Conan, regrette cependant le manque de participation des adhérents. Les manifestations correspondent-elles à leurs besoins ? Le même problème se pose pour les ateliers thématiques qui sont peu fréquentés. En ce qui concerne les formations aux permis mer et hauturier, il y a eu, en 2010, 40 participants et un seul échec. Les formateurs sont tous des professionnels de la mer et suivent une formation obligatoire. Ils doivent posséder eux-mêmes le permis

depuis au moins trois ans. Un seul numéro de la revue « L'écho des Héaux », le numéro 14, est paru en 2010, faute de matériel et d'implication des adhérents, il n'a pas été possible d'en sortir un second, comme les années précédentes. « *Nous avons trop peu de retour des adhérents : ils sont muets !* » déclare le Président, qui remarque également le manque de visite à la permanence qui, de ce fait, va disparaître. Plusieurs manifestations importantes ont cependant eu lieu en 2010 : la signature du comité de liaison avec le Comité des pêches Lannion-Paimpol-les Plaisanciers et le CD 22 ; la création du collectif des Associations de Plaisanciers du Trégor et, le 7 juillet, la signature de la charte « pêche de loisir éco-responsable ». Après 5 ans à la présidence de l'association, Jo Conan annonce qu'il met un terme à sa fonction, mais précise qu'il reste au conseil d'administration. quatre membres du Conseil ont décidé de démissionner et une personne s'est portée volontaire. Il reste donc trois sièges à pourvoir. Le nouveau bureau élu est ainsi composé : Président : Jean-Claude Lefebvre ; Trésorier : Miche Le Péchec ; Vice-Président : Yannick Griffault ; Secrétaire : Yves Bazantay Le bilan financier présente un déficit, lié au coût des stages formateurs. Mais tous sont à présent formés

et les prochaines sessions ne se feront que dans 5 ans. Programme des activités pour 2011 : activités traditionnelles (matelotage, navigation, maintenance et sécurité en mer). Le programme est en préparation. Préparation aux permis mer : permis côtier 3 sessions : Pâques du 23 avril au 7 mai (cours en journée), printemps du 27 mai au 19 juin (cours en soirée) automne : du 7 au 30 octobre (idem). Permis hauturier : 2 sessions, printemps du 15 avril au 21 juin (cours en soirée et une session d'automne si la demande le justifie. Certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR) : une session de printemps en juin et si la demande le justifie : une session en juillet. Le Maire a félicité l'association pour l'ensemble de ses actions et a remis à Jo Conan, en remerciement pour son implication, une magnifique lanterne.

Chagnard Claude